

**Université d'architecture de Saad dahlab de Blida institut  
d'architecture et d'urbanisme**

**Département d'architecture et patrimoine**



**Master architecture et patrimoine**

Mémoire de recherche : monographie de la banque d'Algérie de  
Cherchell

Encadreur : madame Adjali

Réalisé par : zouaoui ilhem ikram

Groupe : 02

Option : APA

### **Remerciement :**

Ce mémoire est le résultat d'un travail de recherche de près de 2 ans. En préambule, je veux adresser tous mes remerciements aux personnes avec lesquelles j'ai pu échanger et qui m'ont aidé pour la rédaction de ce mémoire.

En commençant par remercier tout d'abord madame Samia Adjali, mon encadreur, pour son aide précieuse et pour le temps qu'il m'a consacré.

Merci Mr Fardi, directeur générale de la banque d'Algérie qui m'a autorisé l'accès a l'edifice pour faire mes relevé tranquillement.

À madame Anne Sophie, employé aux archives d'outre-mer qui a su me guider vers les bonnes références, et m'a fournie d'information utile.

Comme je tiens a remercier mr lahcen directeur des archives de tipasa pour ses orientations

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à ma famille : ma mere, ma tante qui etait toujours disponible pour m'accompagné pendant ma longue galère pour trouvé des matiere d'archive sur laquelle je pouvais travaillé .

et a tous mes proches et amis, qui m'ont accompagné, aidé, soutenu et encouragé tout au long de la réalisation de ce mémoire.

**Plan de travail :**

**Premier chapitre :**

I.	<b>introduction générale (sur le patrimoine colonial).....</b>	<b>4</b>
	a) Première périodes : l'installation militaire.....	6
	b) Deuxième période : l'installation civile.....	6
II.	<b>Présentation de l'édifice : .....</b>	<b>6</b>
	• Aperçu historique sur la banque d'Algérie.....	6
	• Sa localisation.....	6
	• La fiche technique de l'édifice.....	8
III.	<b>La problématique.....</b>	<b>8</b>
IV.	<b>Objectif de la recherche :.....</b>	<b>10</b>

**Deuxième chapitre : état de l'art**

1.	C'est quoi une étude de l'état de l'art ?.....	12
	• Pour le premier thème : <b><u>la banque d'Algérie</u></b> : .....	12
	• Pour le deuxième thème : <b><u>la monographie d'architecture</u></b> .....	13
2.	La démarche méthodologique .....	14
3.	Définition générale de la monographie : .....	14

**Troisième chapitre : la monographie de l'ancienne bâtisse de la banque d'Algérie de Cherchell**

1.	Le milieu naturel :.....	17
	a) Présentation de la ville de Cherchell :.....	17
	b) Reliefs :.....	17
	c) Hydrographie et végétation :.....	18
	d) Nature du sol :.....	19
2.	Le milieu construit :.....	20

• Période pré coloniale (avant 1840):.....	20
• Phase 1 : installation militaire :.....	21
• Phase 2 de l'occupation française :	
La première extension intramuros 1840-1920 :.....	21
• La phase 3 de l'occupation française :	
L'extension extramuros 1920-1962 :.....	22
• Synthèse :.....	22
a) Présentation du projet urbain (choix de l'assiette).....	23
b) Le caractère urbain du site :.....	23
• L'environnement immédiat :.....	25
3. Milieu économique et social :.....	25
4. Composition d'ensemble :.....	26
5. Description des façades :.....	28
• Eléments architectonique des façades reflétant le néo-classique :.....	29
6. Analyse spatiale :.....	31
7. Analyse spatiale de chaque étage :.....	32
8. Système constructif :.....	33
• Le système constructif vertical :.....	34
a) Les murs porteurs.....	35
b) Les cloisons :.....	36
c) Les points porteurs :.....	37
• Le système constructif horizontal : (planchers).....	38
a) On a un seul système : le plancher en voutain	
• Les éléments architectoniques.....	39
• Les plafonds .....	39
• Les guichets .....	40
• Catalogue des carrelages .....	41
• Les escaliers .....	41
9. Conclusion :.....	42

## I. Introduction générale :

L'Algérie Au 19<sup>ème</sup> siècle, était loin de celle qu'on connaissait aujourd'hui, les 135 ans passé sous la dominance française a largement modifié l'organisation sociale et urbaine des villes algériennes.

<sup>1</sup>À la veille du débarquement français, le territoire algérien était sous la dominance ottomane et découpé en 4 régences :

La régence d'Alger le siège du dey (à la citadelle d'Alger)

La régence de Constantine (beylik de l'est)

Et la régence d'Oran (beylik de l'ouest)

Et beylik de titteri

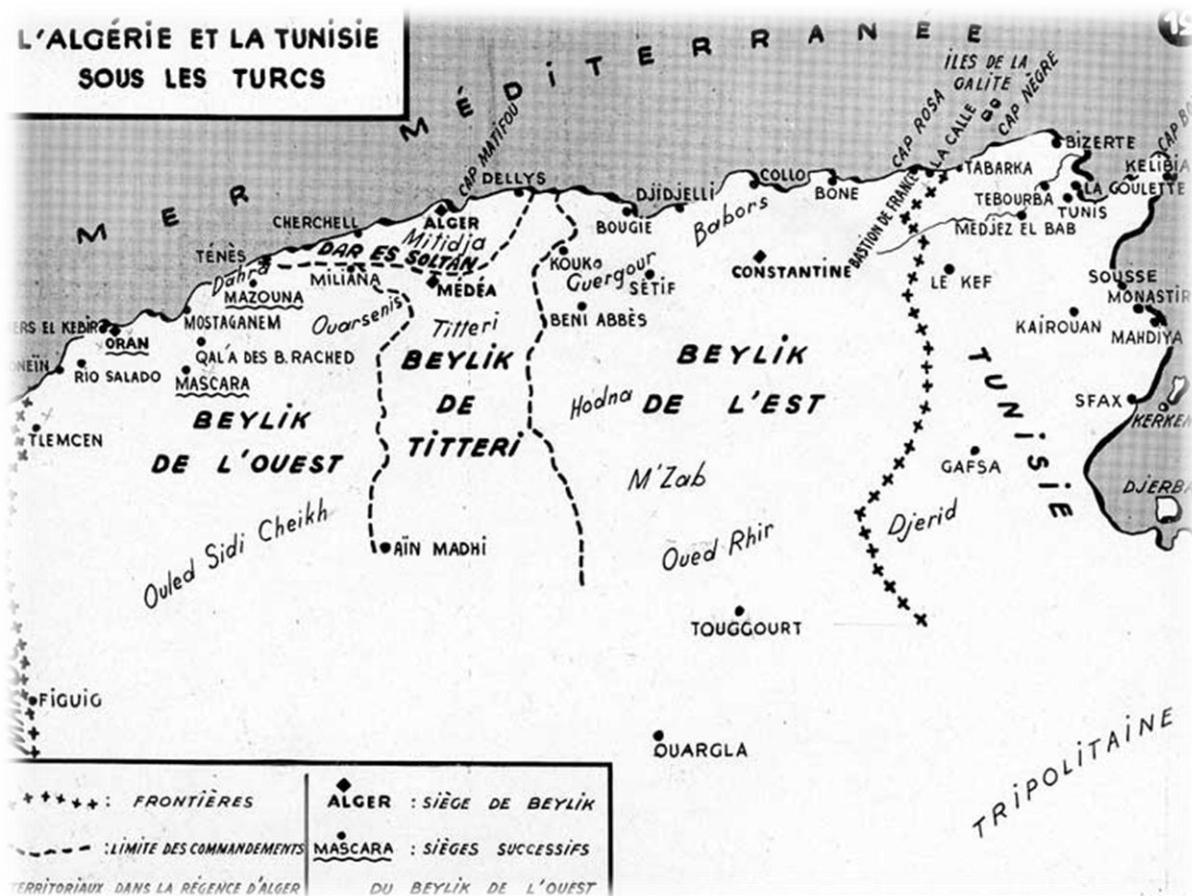


Figure 01 : le découpage administratif à l'époque précoloniale

<sup>1</sup> L'histoire de l'Afrique du Nord » de Charles-André Jullien, tome 1

<sup>2</sup>Les villes ou « médina » algériennes a cette période avait l'aspect d'une forteresse qui abrite une structure bien ordonné et codifié, avec une organisation semblable à toutes les villes musulmanes, s'organisant autour d'un plan ovoïde généralement ceinturé d'une épaisse murailles en pierre percé d'un nombre limité de portes « bab » (un moyen qui permet aux ville introvertis d'établir des liens et des échanges varié avec le monde extérieur ( échanges principalement commerciale ou culture ) .

Le tissu urbain organique des villes musulmane épousait parfaitement la nature du site sur lequel la ville a était édifié, leur organisation spatiale montre que le site a était intelligemment exploité, et démontre une organisation bien réfléchi.

Les médinas importante à l'époque sont : Alger et Constantine et a titre moindre Miliana, Médéa, et Cherchell.



<sup>3</sup>A partir de 1830, années marquées par le débarquement de l'armée française le 5 juillet à Alger, le pays a connu de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux qui se sont répercuté sur l'urbanisme et l'architecture local.

---

<sup>2</sup> Patrice Cressier, Mohamed Méouak, Genèse de la ville islamique en Al-Andalus et au Maghreb occidental: actes recueillis et préparés. Casa de Velázquez, 1998, p 37.

<sup>3</sup> Mostéfa Lacheraf, « L'Algérie, nation et société », Ed. Maspéro, 1965

**« Il faut conquérir l'Algérie pour que toutes les dépenses qui ont été consenties depuis dix ans n'aient pas été consenties pour rien, mais il ne servira à rien de conquérir l'Algérie, si la France ne se donne pas les moyens de la garder » ..... général Bugeaud**

<sup>4</sup>La France a consacré une armée considérable pour la conquête de l'Algérie (plus du tiers de l'armée française a été envoyé en Algérie), elle voulait par tous les moyens gardé la mainmise sur ce territoire, et pour cela ils n'hésité pas a affirmé leur supériorité et montré leur pouvoir des que l'opportunité leur est offerte, alors ils ont mis en place un système urbain moderne imposant à l'européenne fondé sur la régularité et les larges tracé (imposé leur architecture, « européenisé » le territoire).

La ville algérienne a subi 2 périodes décisives durant l'époque coloniale, qui ont largement influencés sur son évolution :

**a) <sup>5</sup>Première périodes : l'installation militaire**

A cette époque toute la médina d'Algérie une fois conquise subissait des travaux de restructuration et de fortification par la création de larges tracés ordonnés sur un tissu ancien, qui vont modifier l'image et la structure urbaine de la ville. Une fois les percés créés elles seront bordé de façades européennes du style néo-classique « style du vainqueur », c'était le style adopté ou imposé par l'état français jusqu'à 1910. le but de cette opération est la mise en place de la représentation de la société coloniale, et la réalisation d'un lien rapide permettant le déplacement des colons et facilitant leur installation.

Cette discrimination du butin patrimonial conquis a été critiquée quelque année plus tard, pour qu'un nouveau concept apparaisse « style protecteur » le néo mauresque.

**b) Deuxième période : l'installation civile<sup>6</sup>**

A cette période les villes ont connu des extensions extramuros et la création de nouveau village ou morceaux de villes a fondation coloniale construite sur des terrains agricoles vierges, caractérisé par son tissu urbain ordonné en damier et toujours avec les styles architecturaux imposé par l'état, pour marquer la grandeur du colonisateur et le pouvoir.

Par conséquence une nouvelle tendance architecturale a été introduite , une architecture a caractère occidentale en rupture totale avec l'architecture locale retrouvé dès l'arrivée des français, l'Algérie a connu la succession de plusieurs courants architecturales, tel que le néoclassique adopté par les autorité françaises comme style imposé par le pouvoir ( principale

---

Charles-André Julien, « Histoire de l'Algérie contemporaine », Ed. PUF, 1980

Daniel Rivet, « Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation », Paris, Hachette, 2002

<sup>4</sup> L'administration de l'Algérie à l'apogée de la colonisation (1898-1945) :  
Réflexions en forme de bilan, Jacques BOUVERESSE

<sup>5</sup> *Le Maghreb colonial /PMO\_013.doc INALCO 2003-2004*

<sup>6</sup> Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie.« Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés »

témoins de cette période sont la chambre du commerce à Alger, l'hôtel des finances à Cherchell ce dernier fait l'objet de ma monographie), le néo mauresque « style protecteur » (monument témoins la grande poste à Alger ), le style moderne.

Notre travail présente un édifice majeur dans la ville de Cherchell datant de 1898, un butin architecturale colonial et témoin principale du bouleversement qu'a connu Cherchell à l'image de toutes les villes algériennes à partir de 1840 : la banque d'Algérie

## **II. Présentation de l'édifice :**

- **Aperçu historique sur la banque d'Algérie<sup>7</sup>:**

Fondée par une loi du 4 août 1851, la Banque d'Algérie en tant que nouveau système économique. À l'origine, c'est un établissement analogue à la Banque de France, dont la compétence s'étendit, à compter de 1904, à la Tunisie. Jouissant du privilège de banque d'émission pour la monnaie algérienne, puis tunisienne, elle assumait également le rôle d'une banque de prêt et spécialement de crédit agricole, ce qui l'amena à jouer un rôle essentiel dans l'économie de l'Afrique du Nord et, par voie de conséquence, à disposer finalement d'un patrimoine immobilier (du style néo-classique) important.).

- **exemples de la banque d'Algérie :**



**La banque d'Algérie a Guelma**



**La banque de saint Denise du Sig**



**La banque d'Algérie a Miliana**



**La banque d'Algérie a sour eghzoulane**



**La banque d'Algérie a Jijel**



**La banque d'Algérie a bouira**



**La banque d'Algérie à Boufarik**



**La banque d'Algérie a Cherchell**

**C'est une production architecturale dont le style des façades et des dispositions spatiale semble être similaire et répétitif à travers le territoire national (c'est dire toutes les constructions relatif à la banque d'Algérie sont les mêmes dans toute les villes fondé à la même époque.**

<sup>7</sup> L'histoire de la banque de France, la naissance de la banque d'Algérie et de Tunisie au 19ème siècle, dossier graphique de la production architecturale actualisé en 2010, dossier confidentiel, les archives d'outre-mer.

L'édifice a été conçu en 1900<sup>8</sup> pour accueillir des activités bancaires (au RDC principalement en plus des sous-sols) et pour abriter les fonctionnaires de la banque (des logements ont été prévus à l'étage), cette banque a été édifiée après que l'empereur Napoléon III eut signé le sénatus-consulte en 1863 qui remettait aux tribus les terres dont elles avaient été dépossédées, d'où la nécessité de construire une banque qui gère les crédits et va ainsi progressivement intégrer une économie de marché bouleversant l'économie locale.

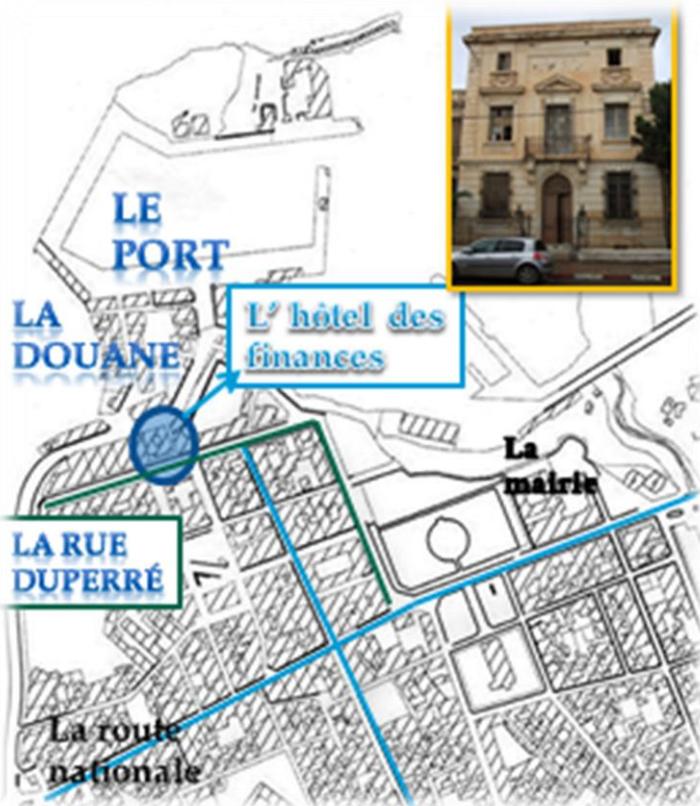
L'édifice tiendra son rôle de banque jusqu'à 1958, à cette année la banque d'Algérie décide alors de louer l'édifice pour être exploité par les impôts, il appartenait donc à la direction des impôts.

En 1989, un séisme a frappé la région de Cherchell ce qui a endommagé l'édifice, ce dernier a été classé par le CTC dans la zone rouge, ce qui nécessite l'évacuation immédiate du bâtiment de tous les fonctionnaires, l'édifice est jusqu'à lors abandonné, il n'abrite que les archives des impôts.

En mars 2014, la banque a pu récupérer son bien, après la main levée des impôts, et l'édifice est redevenue une propriété de la banque d'Algérie. Le bâtiment n'a jamais subi des modifications, il est resté fidèle au plan initial que l'architecte l'a conçu jusqu'au petit détail à l'image de la clôture.

- **Sa localisation :**

2



C'est un site privilégié et visible qui permet de marquer l'importance de l'édifice pour la politique coloniale.

<sup>8</sup> Dossier graphique de la production architecturale de la banque d'Algérie, document n°5, dossier confidentiel, archive d'outre-mer, département d'Alger.

<sup>9</sup> Source carte : la ville de Cherchell en 1950, archive de bastion 23  
Source photo : prise par moi-même le 09/10/2013

- **La fiche technique de l'édifice :**

Nature du bâtiment (fonction)	Un édifice dédié à l'activité bancaire
Forme du bâtiment	Forme carré
dimension extérieur	21m/21m
date de réalisation	1898
lieu de réalisation	La ville de Cherchell (quartier de la marine)
Matériaux utilisés	La pierre (appareillage en moellon)
Son statut juridique	Il s'agit d'une propriété de la banque d'Algérie

### **III. La problématique :**

Le patrimoine « économique » en Algérie est rare, les édifices les plus importants datent du 19<sup>ème</sup> siècle et peu de travaux leur ont consacré.

Bien qu'il ait un intérêt et une volonté de l'état pour la conservation du patrimoine dans toutes ses catégories, et qui se manifeste par les nombreux textes législatifs relatifs au patrimoine, mais aucun de ces textes ne traite de l'architecture coloniale, qui reste souvent perçue dans la société algérienne comme une architecture futile et sans intérêt qui marque des années de soumission et de misère, cette attitude engendre peu de volontés pour sa conservation.

En réalité on doit à ce butin architectural malgré les contextes historiques qui ont accompagné l'introduction de cette architecture en Algérie, notre ouverture envers le monde occidental, et notre habilité à être tolérant vis-à-vis de toutes formes de culture, de cette période ont contribué à enrichir le patrimoine national et nous offrent de nouveaux modes de constructions et de nouvelles perspectives architecturales, stylistiques et esthétiques.

Notre édifice à l'instar de tous les édifices coloniaux sans protection se perd dans l'ignorance et la maltraitance, souffre depuis des années de l'absence d'entretiens, ce qui a engendré par conséquent une dégradation partiellement avancée de l'édifice (l'état de dégradation est accentué par le séisme de 1989 qui a frappé la région).

Bien qu'il soit digne d'intérêt pour sa qualité architecturale, sa valeur patrimoniale et sa présence dans le paysage, il a été abandonné et classé dans la zone rouge par le CTC au lieu de le prendre en charge et le préserver pour toutes ses potentialités pour son témoignage d'époque vécu de la ville de Cherchell

***Quel seraient les différentes formes et édifices du patrimoine économiques ? ET Quels sont les moyens fournis pour protégé le patrimoine et qu'elles sont les dispositifs à prendre pour mettre en valeur et sauvegardé un édifice abandonné (qui a perdu son usage) doté d'une certaine qualité architecturale et esthétique ?***

La première initiative prise par la communauté d'architectes et techniciens des monuments historiques remonte à 1931, lorsqu'ils ont approuvé la toute première charte qui forme un cadre international pour la préservation et la conservation et restauration des bâtiments et objet anciens, depuis, plusieurs chartes se sont succédé pour mettre en place des lois, des moyens d'interventions et recommandations relatif à la protection du patrimoine.

Les interventions sur le patrimoine mobilier viennent sous forme de réhabilitation, reconversion, restauration, rénovation en fonction de la catégorie dans laquelle cet objet est classé.

Dans le cas d'un édifice abandonné on doit opté pour la reconversion (action de réaffecté une fonction différente a la fonction antérieure pour revivre l'œuvre et lui redonné un sens tout en mettant en valeur ses atouts et points fort « notion de valeurs architecturale, esthétique, stylistique... »), La reconversion doit être envisagé avant de se résoudre à l'abandons de l'ouvrage.

Redonner un nouvel usage à un bâtiment c'est non seulement de le sauver et l'ancrer dans la vie contemporaine, mais souvent réaliser des économies en termes de terrains, de réseaux, de matériaux, et conserver l'identité et la mémoire d'un lieu et assurer la transmission d'un héritage, cette démarche peut s'inscrire dans une perspective du développement durable.

La reconversion risque d'être désastreuse pour le caractère et l'esprit du lieu quand elle est mal conduite, pour la réussir il faut commencer par établir un bon diagnostic et faire une analyse et une étude approfondie jusqu'aux moindres détails pour faire ressortir ses points fort et les mettre en valeur dans le l'acte de la reconversion, et pour cela une étude monographique de l'édifice est recommandée.

#### **IV. Les objectifs de la recherche :**

Ce travail se veut un moyen de valorisation du patrimoine architecturale bancaire, nous présentons tous les atouts qu'il renferme, sa localisation ou il est totalement méconnu. nous voulons le mettre en évidence.

# Chapitre 2 : l'état de l'art

## Partie 2 : l'étude de l'état de l'art

### 1. C'est quoi une étude d'état de l'art ?

- L'étude de l'état de l'art est étude ciblée, approfondie, critique des travaux antérieurs réalisés sur un thème particulier mais c'est aussi, l'Etat des connaissances rassemblées sur un thème donné.

Dans notre cas 2 thèmes (voir deux mots clé) seront développés :

#### MONOGRAPHIE - LA BANQUE D'ALGERIE

- Elle permet la maîtrise « du domaine de la recherche », par l'acquisition des connaissances solides concernant ce domaine à travers les travaux de recherches réalisés dans ce même domaine.
- C'est l'étape la plus importante pour la réalisation d'un travail de recherche (particulièrement dans thèse ou master), elle nous permet de confirmer notre travail et de nous localiser par rapport à notre recherche et à notre domaine.

- Pour le premier thème : la banque d'Algérie :

Il y a une absence totale de documents ou d'exemples monographiques qui traitent de ce thème pour les raisons suivantes :

1. toutes les informations concernant la production architecturale de la banque d'Algérie est jugée « CONFIDENTIELLE » appartenant à un établissement administratif indépendant, qui est doté de son propre service technique qui abrite de nombreux architectes et techniciens et également des ingénieurs, qui prennent en charge les ouvrages en cas de problèmes, et toutes les personnes étrangères n'ont pas le droit de toucher à ces informations ou d'intervenir sur sa propre production architecturale, ce qui a conduit « par conséquent » à une absence totale de tous les documents ou informations concernant les banques d'Algérie.

2. les documents concernant toutes les banques d'Algérie sur le territoire national sont confidentiels pour des raisons de sécurité, et c'est au service technique de prendre en charge tous les problèmes techniques des édifices.

3. tous les édifices de la banque d'Algérie n'ont pas subi de grands travaux de transformation, absence de modifications, ils ont été gardés comme dans l'état où ils ont été, hérités de l'autorité française de la banque de la fonction, donc ça nécessite pas de grands travaux, autrement dit la banque d'Algérie n'a jamais lancé d'appel d'offre, n'ont pas pensé à faire des projets pour renouveler ou réhabiliter leurs édifices, appartient de petits soucis qui se règlent à l'intérieur du service technique.

On a été les premiers à être autorisé d'accéder à l'édifice vu qu'il est abandonné depuis 25 ans, et qui appartenait déjà aux impôts et ils ne savent pas quoi en faire, ils ont dernièrement lancé un appel d'offre et il encourage toute personne ayant une idée pour le transformé en une construction utile et active.

Nous n'avons donc pas une base de donnée sur laquelle on pourrait rédiger notre état de l'art en lien avec ce thème.

- Pour le deuxième thème : **la monographie d'architecture** :

Pour ce thème on a traité 2 références bibliographiques ,2 livres qui porte le nom :

- La monographie d'architecture par Jean-Marie Pérouse de Montclos
- Comment rédiger une monographie d'église ? Par Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

Mon état de l'art va se basé sur la question de « comment rédiger une monographie ?, et voir les travaux antérieure de la monographie ».

## 2. La démarche méthodologique<sup>10</sup>:

a) La recherche bibliographique :

- ✚ Etablir une liste de mots clés
- ✚ Collecter les papiers
- ✚ Sélectionner les papiers relatifs à notre thème

b) Lecture approfondie :

- ✚ Structuration et organisation de mots clés
- ✚ Sélection d'article ou revus qui touche directement notre domaine de recherche

c) Lecture critique :

- ✚ Bien lire les articles et tous les documents sélectionnés (ouvrages, thèse...), puis les résumé et bien les analysé, il faut focaliser son attention sur les éléments d'analyse et critique qu'à la simple présentation des donnés.

Et à la fin on précède a la réalisation d'une synthèse : dans laquelle on classifie les approches selon des critères à fixer, d'en tirer les leçons, les conclusions, et suggéré des recommandations.

---

<sup>10</sup> Présentée par Olivier RATCLIFFE pour obtenir le diplôme de DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE (Arrêté ministériel du 30 mars 1992).

3. **Définition générale de la monographie** : une monographie c'est des publications (livres) portant sur un thème ou un sujet précis (domaine scientifique, de l'art, d'architecture...), c'est un terme très large.

Ce terme (à sens large qui contient tous les domaines) recouvre plusieurs acceptions fortes différentes :

- En science de l'information, elle vise un traitement spécifique en bibliothèque.
- En sociologie il concerne une enquête ou une étude qui se limite à un sujet ou une population particulière permettant de confronter des données expérimentales ou des spéculations à la réalité.
- En physique-chimie, il concerne un domaine ou un élément bien précis tel qu'un métal (fer, aluminium...) ou un métalloïde quelconque.
- En architecture par exemple une monographie architecturale c'est une carte d'identité d'un édifice donné, elle sert à décrire un édifice au moindre détail, plusieurs informations doivent apparaître (son architecte concepteur, son contexte historique, son style architecturale, ses détails constructif ....)

- ✓ Toutes monographies doivent être précédées d'une étude historique assez détaillée permettant de préciser le contexte historique qui a accompagné la fondation de l'édifice.

*Pour la réalisation de la monographie il est nécessaire de passer par un processus bien défini :*

#### **I. <sup>11</sup>Collecté les documents historiques (la recherche historique) :**

*L'historique est l'ensemble des informations données soit par la documentation soit par marque ou inscription trouvée sur l'œuvre.*

*Toutes affirmations d'une donnée historique doivent être justifiées par une :*

- ✓ *Référence apportée à la documentation.*
- ✓ *ou par une localisation d'inscription sur l'édifice*

*Cette étape nous permet de décrire l'édifice tel qu'il était à une certaine époque donnée.*

*On doit bien sélectionner les données relatives à notre édifice, il s'agit de l'histoire de la construction qu'il faut faire et non pas l'histoire des événements dont l'œuvre a été théâtre.*

*Cependant une recherche historique doit précéder impérativement l'analyse de l'œuvre.*

*Les pertinences des observations faites sur l'ouvrage sont renforcées par la connaissance des données historiques.*

---

<sup>11</sup> La monographie d'architecture par Jean-Marie Pérouse de Montclos

<sup>12</sup>Dans notre recherche historique ont fait appel aux, travaux historiques antérieurs, livres, mémoire, article, thèse..... Tout article ou travail historique, imprimé ou manuscrits consacré à l'œuvre doit être exploité.

*Les travaux historique antérieur nous aide à :*

- ✓ *Précisé ou vérifié l'identité des maitre d'œuvre ou maitre d'ouvrage, précisé la date de construction.*
- ✓ *Cite les fonctions antérieures (l'histoire des usagers).*

*Cite les dégradations, les restaurations et travaux de consolidation que le projet a subi depuis sa fondation jusqu'à nos jour.*

*Ce qu'il ne faut pas faire dans une monographie c'est de prendre comme référence les documents de seconde main, parce qu'ils n'ont pas de valeur vu que ses auteurs ne se sont pas donné la peine de recourir aux sources.*

*les principes essentiels qu'il faut appliqué dans une monographie*

-  *L'analyse*
-  *Et la compréhension.*

L'analyse permet de disséquer de « décomposé » l'édifice, permet de comprendre la structure, le remaniement, les voutes, les piliers (système constructif), et l'ornementation... Le but est de rédiger une description aussi complète et précise possible, qu'on puisse restituer le monument (avec sa notice) une fois effondré.

Toute monographie doit être précédé d'une étude historique sérieuse pour définir les compagnes de construction et comprendre les contextes historiques qui ont accompagné sa fondation et nous aide à réinterprété des choix fait par l'architecte qui nous sembler éniématique et nous permet de mieux comprendre l'édifice<sup>13</sup>.

La plupart des monographies 9/10 commencent par la description extérieur d'une église (ou n'importe quel édifice), car c'est la façade qui attire les regards des visiteurs. Mais parfois il faut revenir à l'intérieur tout en travaillant l'extérieur, comme dans le cas des églises qui elles, ont un extérieur marqué par des voutes « qui varie d'une église a autre » dont la nef est recouverte, on doit justement étudier en parallèle l'intérieur pour comprendre comment les contre fort ou les arcs-boutants résiste à la poussée.

L'ordre chronologique s'impose également dans une description pour comprendre les étapes de construction et son histoire.

L'analyse du plan d'un édifice peut nous fournir quelque information concernant le site et sa construction visible par son orientation et la disposition du plan ect.....

---

<sup>12</sup> La monographie d'architecture par Jean-Marie Pérouse de Montclos

<sup>13</sup> Comment rédiger une monographie d'église ? Par Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

## **Chapitres 3 : la monographie de l'ancienne bâtisse de banque d'Algérie de Cherchell**

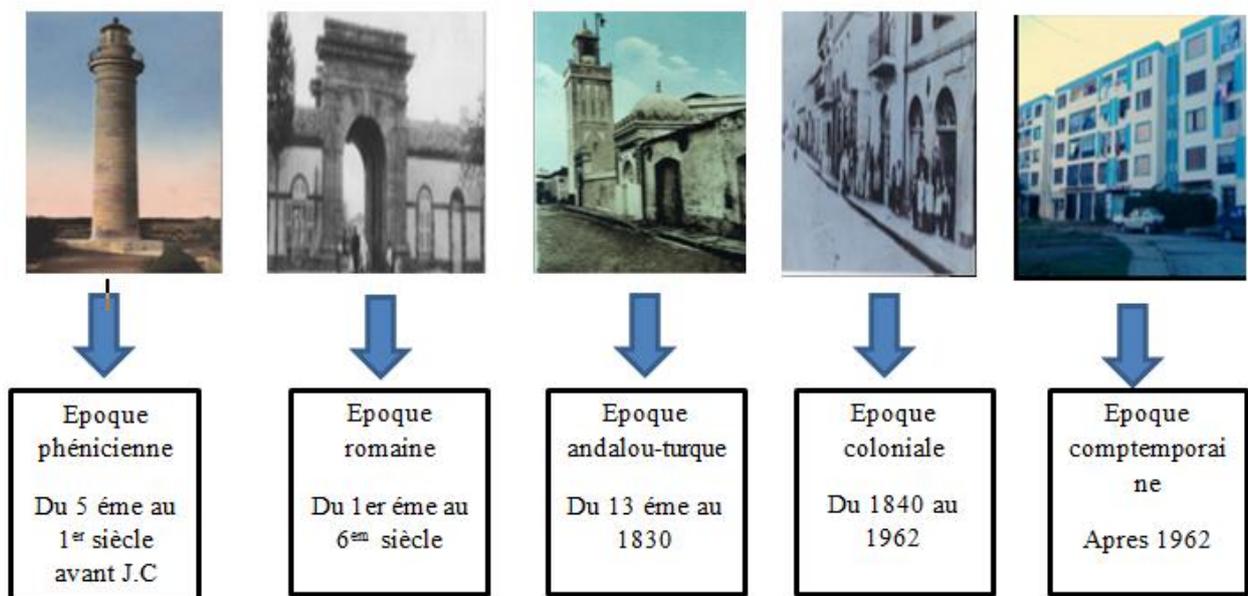
## Chapitre 3 : la monographie de l'ancienne bâtisse de la banque d'Algérie de Cherchell

### 8. Le milieu naturel :

#### e) Présentation de la ville de Cherchell :

« **CHERCHELL**, La petite ville moderne de Cherchell, endormie sur les bords de la côte méditerranéenne, aux pieds de la puissante croupe du Chenoua, n'est pas l'une de ces bourgades anonymes et banales qu'on rencontre dans toutes les régions de notre Afrique septentrionale, avec leurs maisons basses en damier autour d'une place nue ou d'un jardin poussiéreux.... »<sup>14</sup>

Cherchell est une ville côtière littoral qui se situe à 70 km de l'ouest d'Alger et se trouve aux pieds du massif Chenoua, sa situation privilégiée lui a permis d'accueillir de nombreuses civilisations en passant par : les phéniciens, les romains les andalous et enfin les français.



f) **Reliefs** : La ville de Cherchell est implantée sur la partie basse d'un territoire légèrement accidenté, par contre partie est en majorité très accidentée, faisant partie du complexe chaîne montagneuse de l'atlas Tallien, cette topographie a fait de Cherchell un lieu d'étage ou on peut distinguer 3 niveau d'implantation (3 type de relief)<sup>15</sup> :



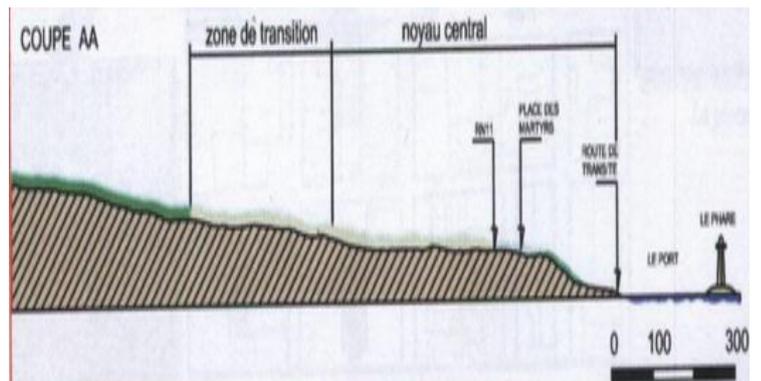
<sup>14</sup> UN CONCERT À CHERCHELL, Récit Nora Sari  
Source photo : dossier de photo d'archive Tipasa, Cherchell, département D'Alger, archive de bastion 23.

<sup>15</sup> Mémoire de master 1 : réalisé par moi-même sous le thème de « l'histoire de la ville de Cherchell »

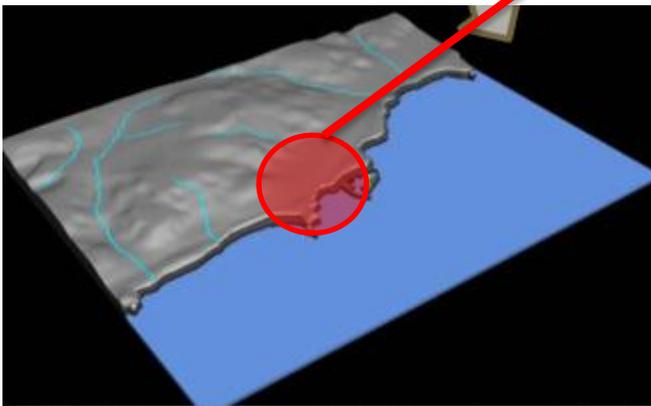
**La partie basse** : dont la zone est inférieure est de 10 %

**La ville de transition** : dont la pente varie de 10% à 15%

**La ville haute** : dont la pente varie de 15% à 20%



**g) Hydrographie et végétation :**



Cherchell est une ville littorale située sur un plateau agricole aux pieds de la montagne, et appartient à une région connue par sa richesse en matière d'hydrographie (source et oued), elle a tous les dispositifs et les moyens pour abriter une vie développée en civilisations (ce qui a été le cas avec l'arrivée des phéniciens).

La ville développe une assiette destinée à accueillir une vie humaine :

- Il s'agit d'un site défensif par excellence vu sa position au pied du massif chenoua, et limité par la méditerranée (situé entre 2 barrières naturelles infranchissables).
- Il s'agit d'un site connu par son abondance d'eau, et ses terrains agricoles (végétation riche et variée).

Toutes ces conditions ont fait d'elle une ville port importante qui a connu son apogée à la période romaine mauritanienne lorsqu'elle a été élue capitale de la Césarée mauritanienne. Elle était une des plus grandes villes méditerranéennes.

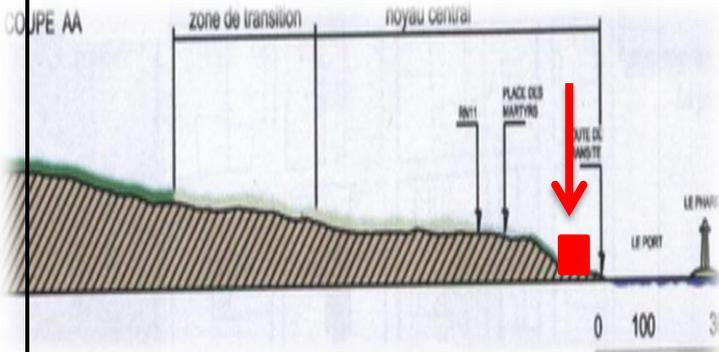
### ***h) Nature du sol :***

Cherchell est composé de trois zones (classé selon la morphologie du site) :

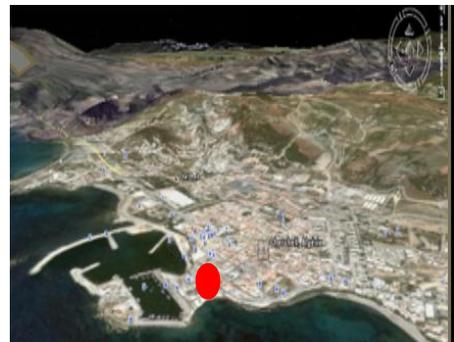
- ✓ Zone montagneuse (rocheuse), ou la partie haute
- ✓ zone du plateau (terrain organique agricole), la partie intermédiaire
- ✓ Zones des petits ravins qui limitent la terre de la mère (rocheuse « ardoise »), la partie basse.



### ***Position de l'édifice par rapport à la ville :***



Notre édifice se trouve à la partie basse de la ville, au quartier du port, la partie qui vient juste de précédé le port de la ville.



**Le matériau qui prime sur cette ville à travers le temps est « la pierre » qui est un matériau local extrait directement depuis les carrières de la montagne ou des ravins**

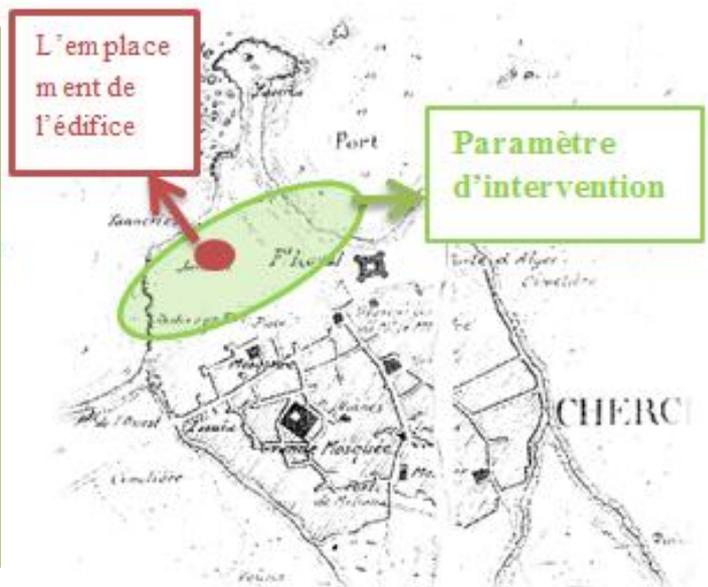
## 2. Le milieu construit :



**2 remarques à Cherchell 2 tissu urbain qui se distingue parfaitement, par la forme des ilots, l'organisation spatiale, la nature des voiries et leurs largeurs.**

**L'organisation spatiale actuelle est la résultante de plusieurs civilisations qui se sont succédé depuis l'avènement des phéniciens.**

- **Période pré coloniale (avant 1840):** à cette époque la ville s'étend sur une superficie de 58H entouré d'une muraille percé de 3 portes : la porte d'Alger (à l'est), celle de tenese (l'Ouest) et la porte de Miliana (au sud), la ville avait l'aspect de toute les villes arabo-musulmane (rue sinueuses, tissu urbain dense.....) Avec une grande mosquée qui s'élève au cœur de la ville, notre paramètre d'intervention n'avait était encore bâtis, c'était un terrain vierge, en dehors de l'enceinte, un fort s'élevé sur l'actuel place



<sup>16</sup> Documents du génie militaire, département d'Alger, histoire de Cherchell, archives d'outre-mer

Source carte : environ de Cherchell, premier document réalisé par le génie militaire a leur arriver à Cherchell, archive de bastion23.

- **Phase 1 : installation militaire :**

A cette période la vieille ville a subi des travaux d'alignement et de restructuration du tissu urbain existant, ils ont créé 2 axes autour des quel la ville se développe (l'ancien quadrumanes romain), et ils ont exproprié quelque édifice de valeurs (mosquée, demeure...) pour les transformé en caserne, résidence pour colonels et hôpital la ville accueillait en 1847, la premières vague de colons de 947 personnes de nationalités différentes.

La muraille a été conservées et fortifié par d'autres forts pour des raisons défensives, les 3 portes ont également été reconstruit et ont gardé la même appellation.



Carte de : ville de Cherchell

Terrain militaire et terrain occupé

Source : archive des bastions 23

- **Phase 2 de l'occupation française :**  
**La première extension intramuros**  
**1840-1920 :**

la ville a connu la création du quartier là où se trouve notre édifice qui a servis d'un lieu de jonction entre la vieille ville et le port, la période est aussi marqué par les travaux de reconstruction et d'aménagement du port achevé en 1930, cette zone mixte (équipement surtout et habitats) a fondation coloniale pure (édifié sur les terrain faubourg de la vieille médina), reflète le pouvoir économiques et politique de la colonisation française exprimé à travers la grandeur des constructions « à caractère publiques » (à l'image de notre ouvrage).

L'emplacement de l'édifice



L'extension et la jonction de cette partie avec la vieille ville est assuré avec les prolongements des axes vers « le nouveau bout de ville », il abrite toutes activité qui manque dans la ville (siège de la banque, école, poste...), en continuité avec la vieille ville

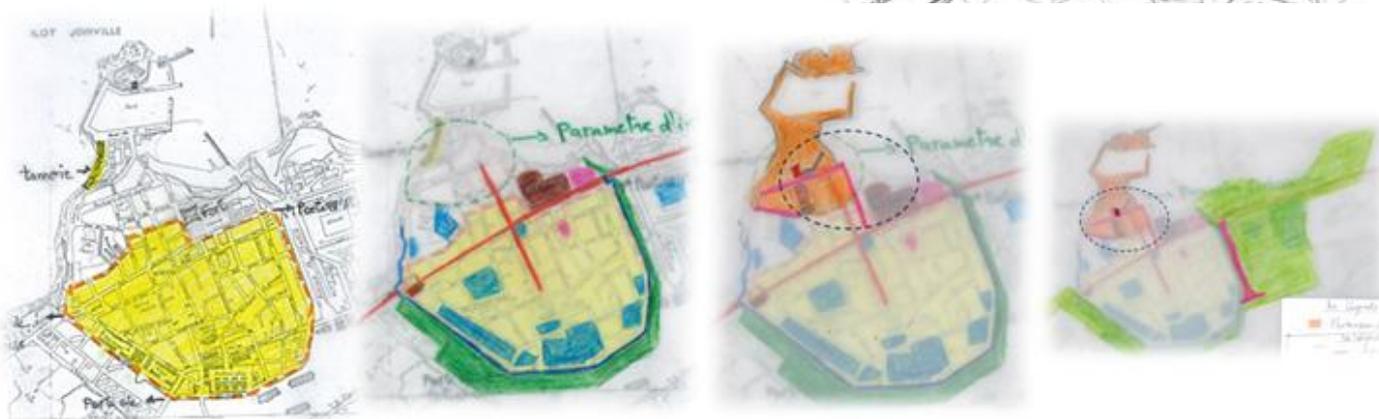
Carte du port de Cherchell en 1940

Source : archive de bastion23

- **La phase 3 de l'occupation française : l'extension extramuros 1920-1962 :**

La ville connaît sa première extension en extramuros vers l'est, sous forme d'habitat

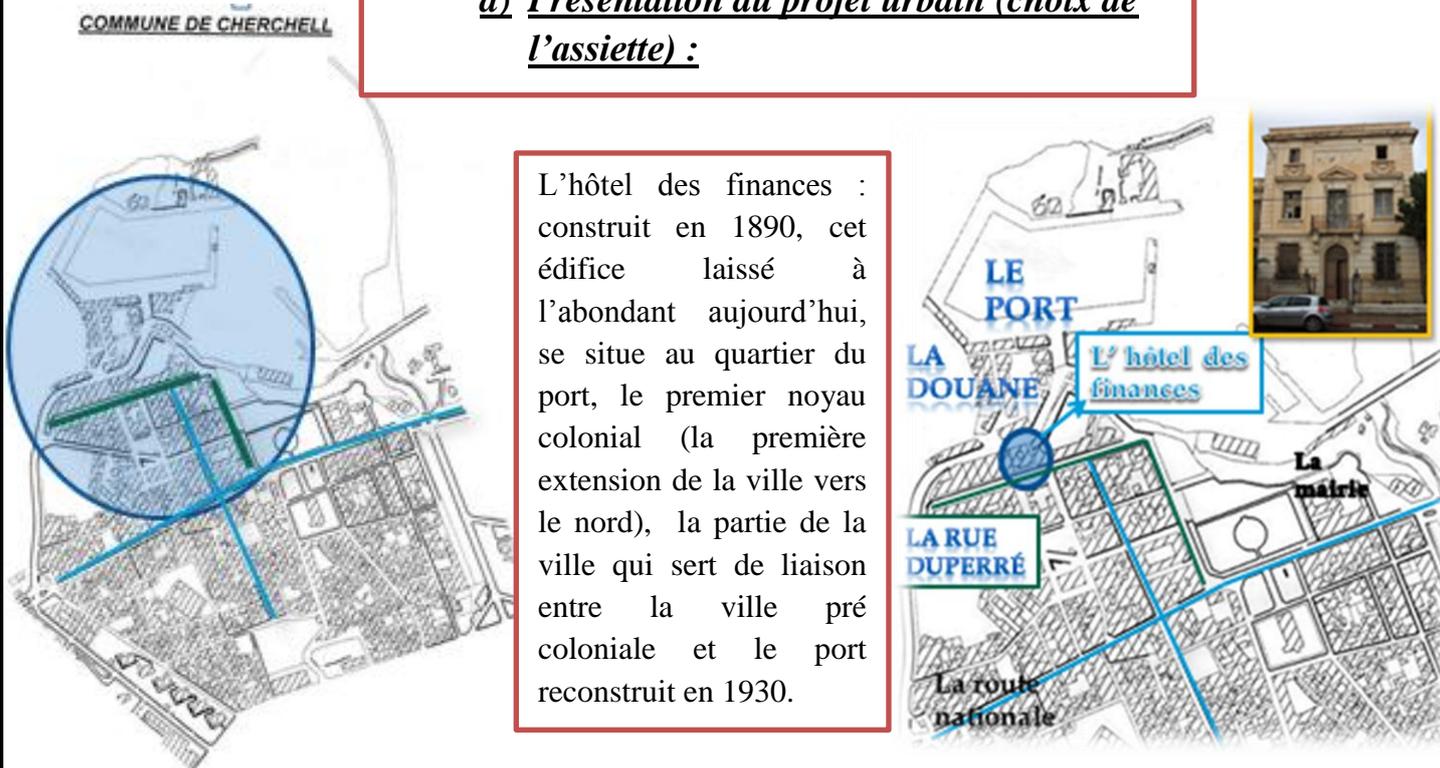
- **Synthèse :**

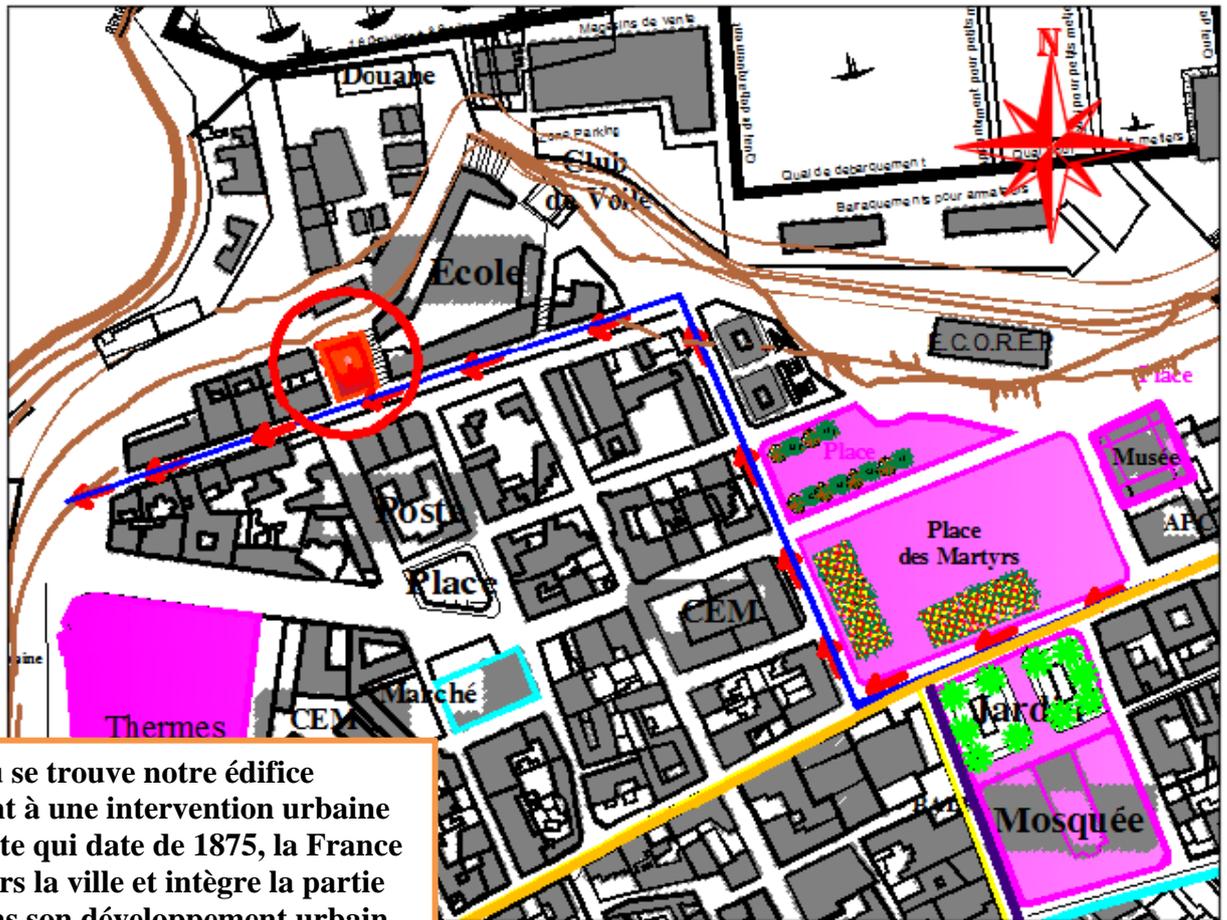


Carte ville de Cherchell traité par l'auteur

### a) Présentation du projet urbain (choix de l'assiette) :

L'hôtel des finances : construit en 1890, cet édifice laissé à l'abandon aujourd'hui, se situe au quartier du port, le premier noyau colonial (la première extension de la ville vers le nord), la partie de la ville qui sert de liaison entre la ville pré coloniale et le port reconstruit en 1930.





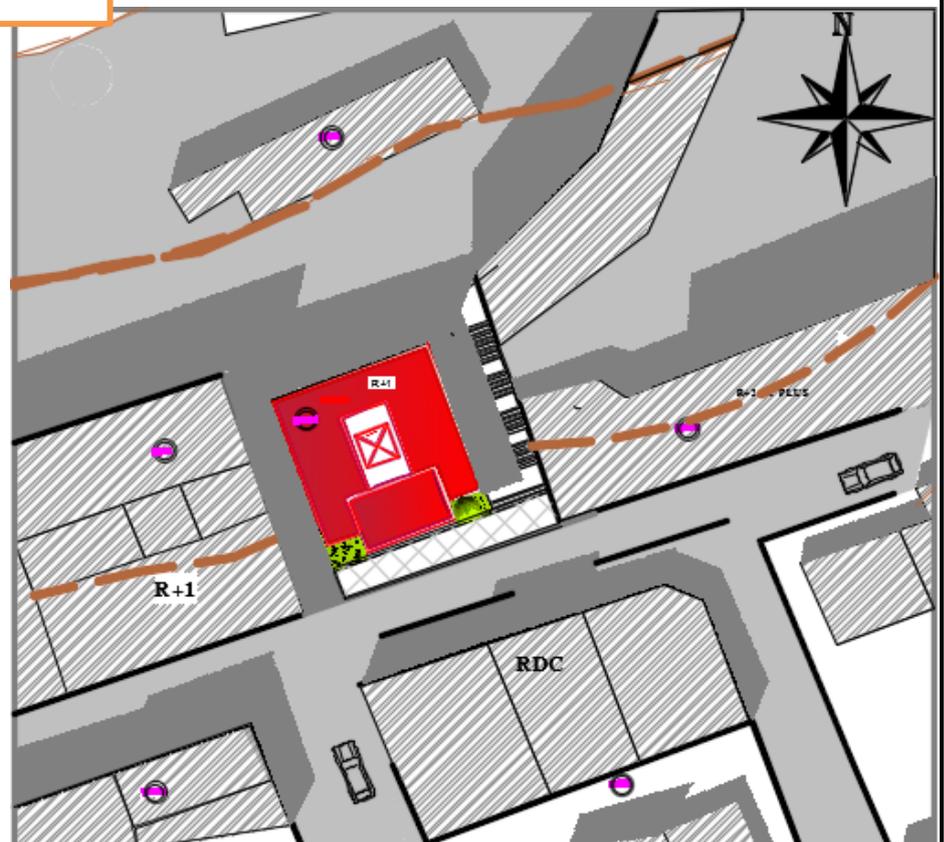
Le site où se trouve notre édifice appartient à une intervention urbaine importante qui date de 1875, la France ouvre alors la ville et intègre la partie nord dans son développement urbain. Ils ont créé un pôle urbain nouveau de fondement colonial pur, qui accueille tous les éléments qui représentent la force et la stratégie de la politique et l'économie coloniale à l'époque.

Carte de la ville de Cherchell PDAU 2006

Retravaillé par moi-même lors de mon projet de pfe

**b) Le caractère urbain du site :**

Le tissu urbain dans lequel s'intègre notre édifice est jugé comme, étouffé et concentré au cœur de la ville, bordé au nord par le boulevard Moukaded, au sud par le quartier de la marine, à l'est on trouve l'école et les escaliers, à l'ouest un habitat collectif (R+1). Après analyse on a constaté la présence d'une placette en face aujourd'hui occupé par des constructions illicites (restaurants et 1 fast food) dont la construction date de l'indépendance.



## L'environnement immédiat :



Notre édifice occupe une parcelle isolée de 600m<sup>2</sup>, bordé à l'est par des escaliers de 2.5 de largeur, et à l'ouest un habitat collectif (avec la présence d'un espace de 2.5m entre les la banque et l'immeuble).

## Milieu économique et social :

En 1830 la ville comportait 2500 habitants, avec une surface de 40h, entourée d'une muraille percée de 3 portes.

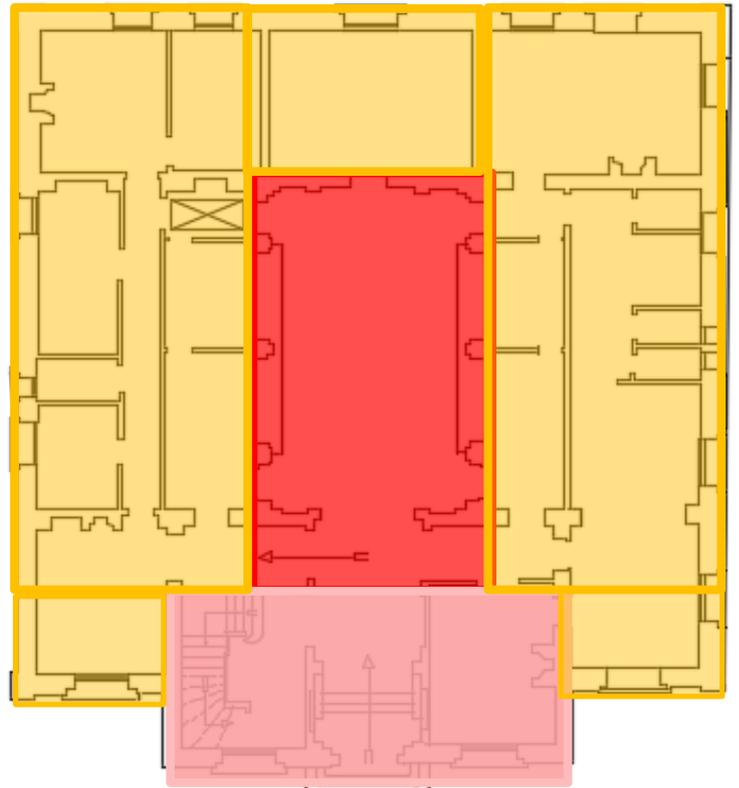
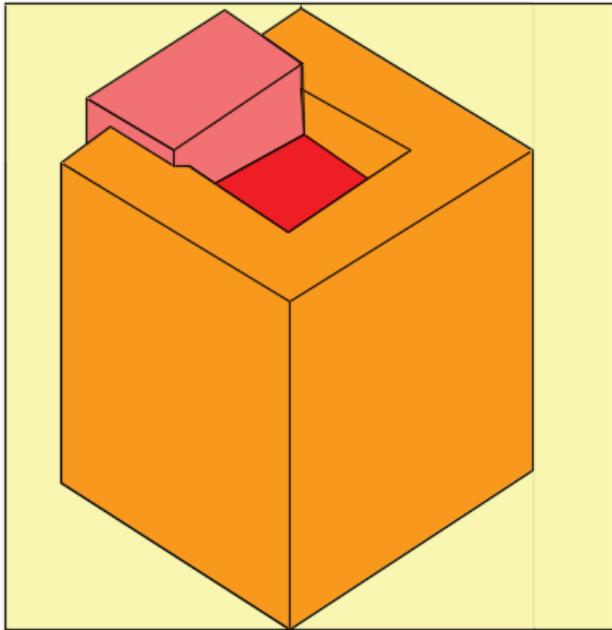


Les habitants vivaient de leurs productions agricoles « principalement » en plus des échanges commerciaux des tissus entretenus avec Alger et teneses.

Les terre sont hérité de père en fils, son acte de propriété, ce qui a été facile de les approprié, par l'état français.

En 1863 napoléon 3 a signé le sénatus-consula, ce qui a apporté un plus d'ordre des propriétés agricoles, et puisque c'était l'époque des grand bouleversements, ils étaient nécessaires de fonder un siège économique dans lequel on gère toutes ces propriété et faire avancer l'économie de la région, c'est là où la banque d'Algérie agricole a été fondé en 1900.

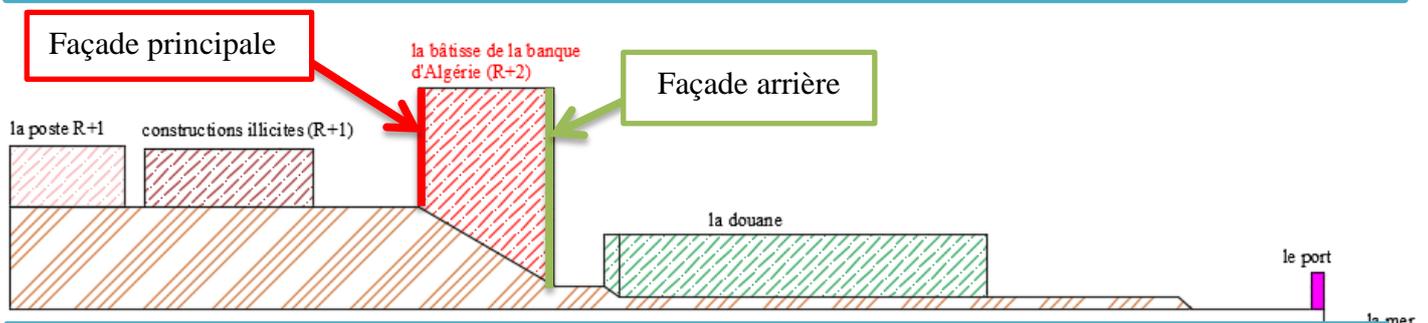
#### 4. Composition d'ensemble :



Le plan est sous forme de carré qui fait 21m/ 21m, et il est composé d'un espace central « en rouge » qui s'arrête au RDC dont l'importance varie d'un étage à autre, et c'est le même espace qui devient le patio qui reçoit le publique au RDC, qui représente l'espace du travail et d'accueil (le cœur de l'édifice), alors qu'au 1<sup>er</sup> entre sol entretenait le rôle de caveau.

Le petit rectangle encre au carré « en rose », est l'espace de transition de l'extérieur vers l'intérieur, représente le hall qui mène vers l'espace central, et abrite la cage d'escalier qu'il faut empreinte pour arriver au sous-sol.

Les ailes (les espaces périphériques) abritent les bureaux, et les sanitaires.



L'édifice se trouve sur un terrain accidenté (une pente de 45°), ce qui a donné à l'édifice la particularité d'avoir 2 façades nord qui a 3 niveaux (figure numéro 1) et la façade sud qui elle contient 5 niveaux (figure numéro 2), l'entrée principale se trouve à la façade nord sur le boulevard mekadem.

<sup>17</sup> Source de coupe : restitué par l'auteur après relevé 3D et plan restitué par l'auteur après relevé

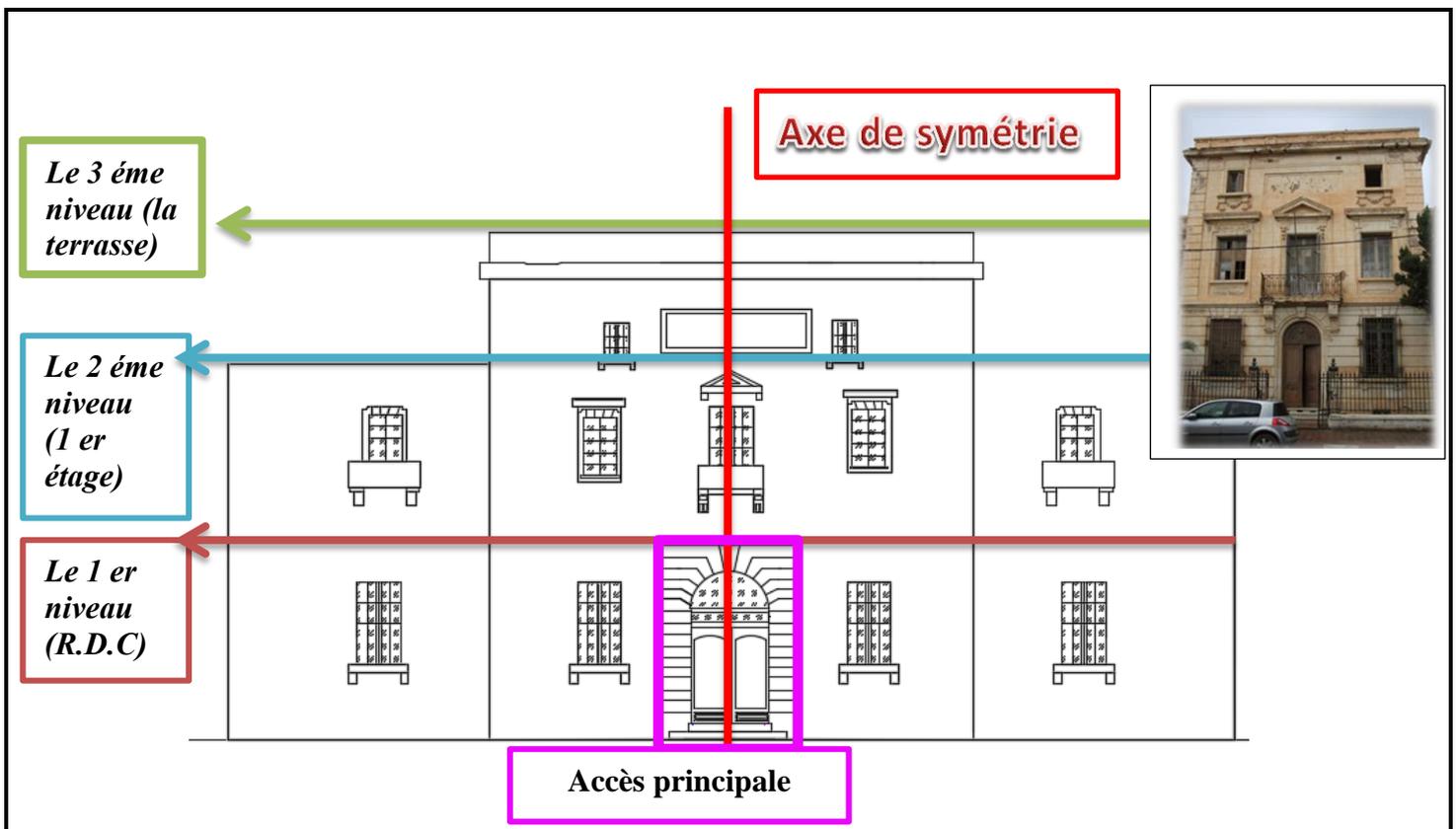


Figure 1 : façade principale  
 Source : restitution par l'auteur après

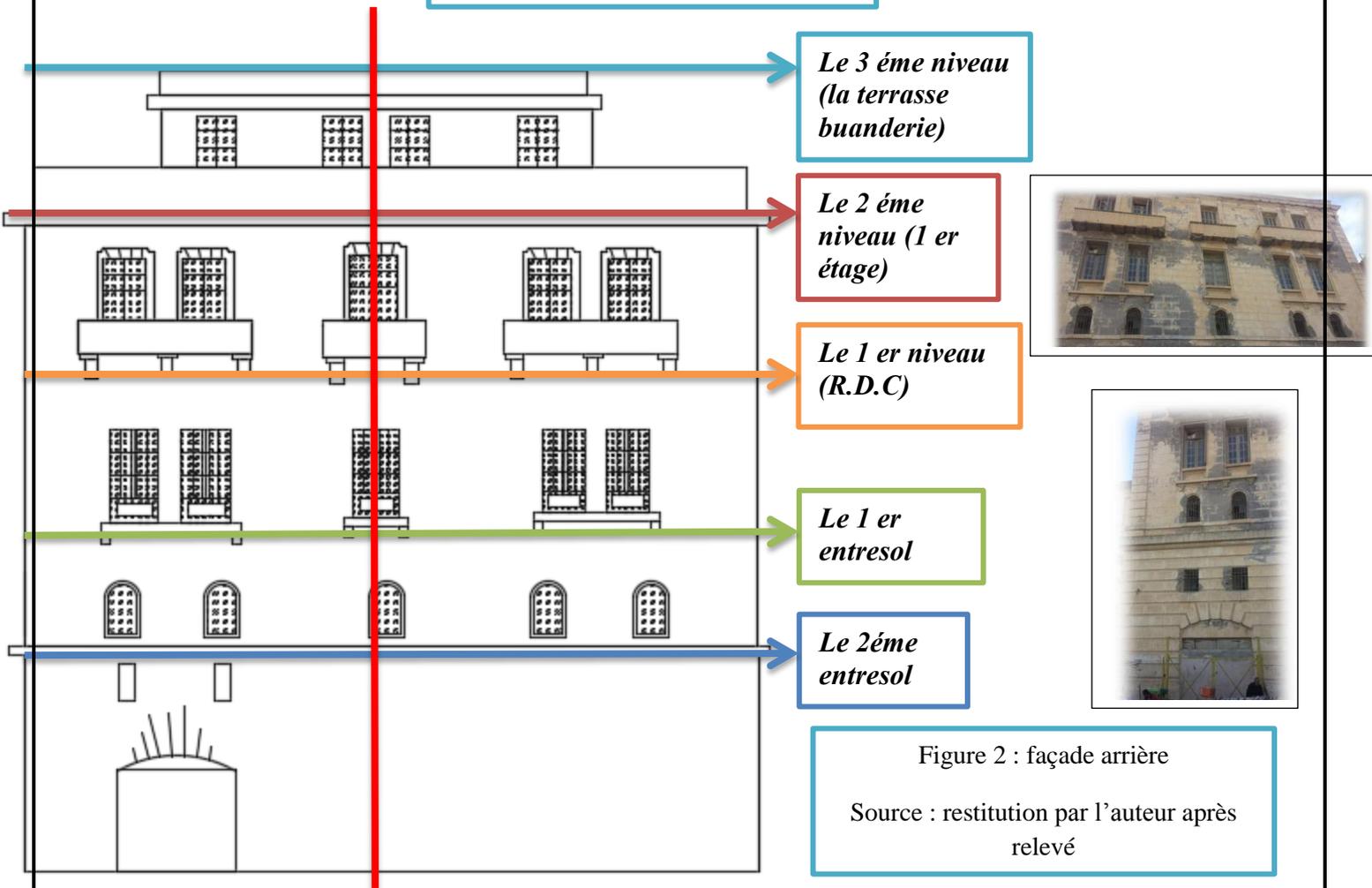
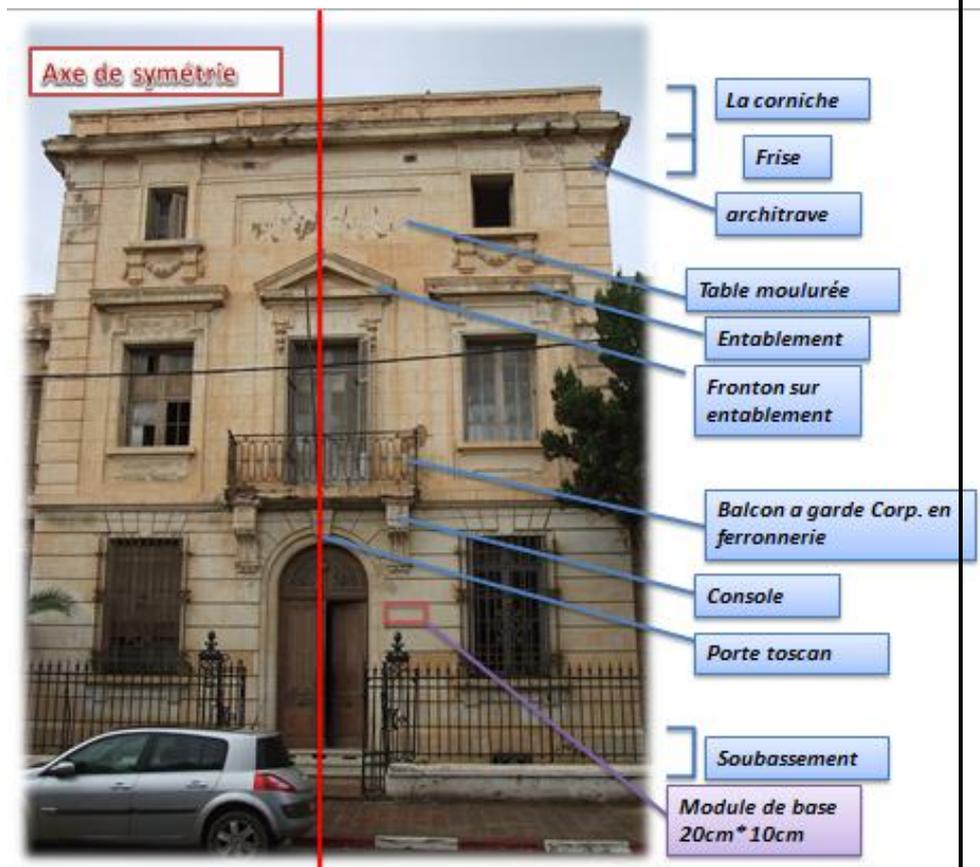


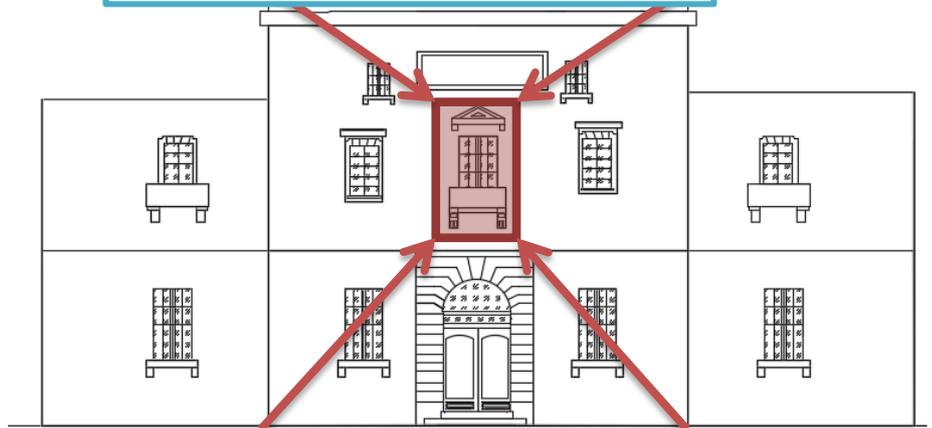
Figure 2 : façade arrière  
 Source : restitution par l'auteur après relevé

## 5. Description des façades :

La façade principale « qui donne sur le boulevard » reflète le style architecturale de l'édifice « le néo-classique » le style du vainqueur imposé par les autorités française à l'époque pour donner l'image de la puissance française et s'imposé Comme pouvoir dominant. Elle comporte tous les éléments s'une façade néo-classique majestueuse et monumentale, a l'image du fronton la porte toscane (influence italienne).



Sources des photos de ce document sont toute prises par l'auteur lors du relevé



façade principale

La façade joue un rôle très important dans le projet, elle constitue l'élément fort de l'édifice qui témoigne sur la puissance économique et politique de la France à l'époque, on remarque une centralité importante vers le balcon marqué par le fronton, il s'agit également du point central, important, marqué par un geste fort (surmonté par un fronton) et c'est là où on mettrait le drapeau pour que tout le monde puisse le voir (éléments fort).

- *Eléments architectonique des façades reflétant le néo-classique :*

*Eléments architectoniques des façades :*



Porte toscane

*Manuel des Ordres d'Architecture*  
*Porte Toscane*



- la porte toscane retrouver dans les édifice à caractère néo-classique, influence

*Eléments architectoniques des façades :*



Consol a décoration  
florales



Eléments architectoniques des façades :



Fronton surbaissé



Eléments architectoniques des façades :



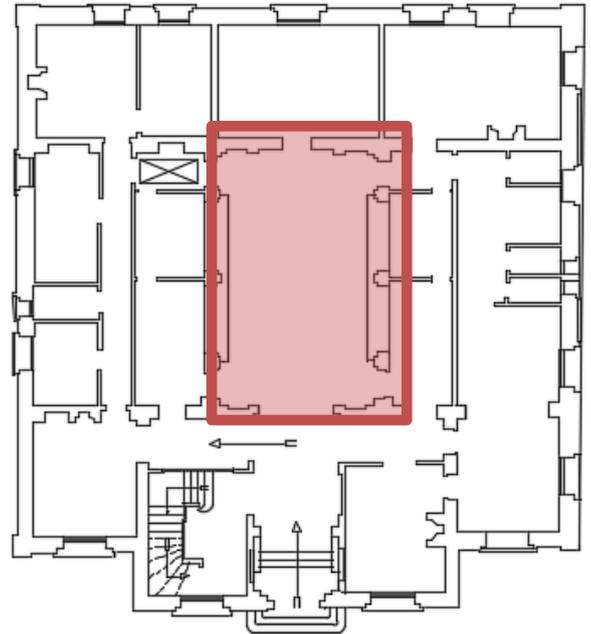
Molure sur laquelle était indiqué « banque d'Algérie »



## 6. Analyse spatiale :

Toutes les activités de l'édifice s'organisent autour d'un espace central (organisation centralisée) mais la valeur de cet espace varie d'un étage à l'autre, on juge l'espace central du rez-de-chaussée comme l'élément central le plus important (cœur de l'édifice), c'est un grand espace (110m<sup>2</sup>) ouvert entouré de péristyle (des piliers d'ordre toscan) et éclairé par un éclairage zénithal grâce à une verrière qui surmonte la salle, il a été destiné pour recevoir du public c'est un espace majestueux qui reflète la grandeur de l'économie à cette époque.

Ensuite les autres espaces moins importants (des annexes, la périphérie) viennent pour s'organiser autour de cet espace, ils servent de logements (au 1<sup>er</sup> étage), des bureaux (espace de travail) au rez-de-chaussée.



## 7. Analyse spatiale de chaque étage :

- **Le rez-de-chaussée :**

Le plan est sous forme de carré et est composé d'un espace central en péristyle (marqué par des poteaux) le patio, qui représente l'espace du travail et d'accueil (le cœur de l'édifice), il est couvert par une verrière et éclairé par un éclairage zénithal.



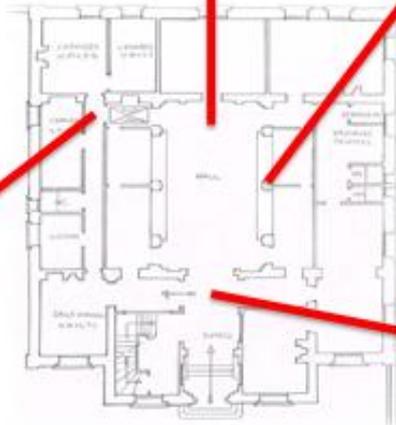
Le petit rectangle encre au carré, est l'espace de transition de l'extérieur vers l'intérieur, représente le hall qui mène vers l'espace central, et abrite la cage d'escalier qu'il faut emprunter pour arriver au sous-sol.

Les ailes (les espaces périphériques) abritent les bureaux, et les sanitaires.





L'espace centrale au rez de chaussée:

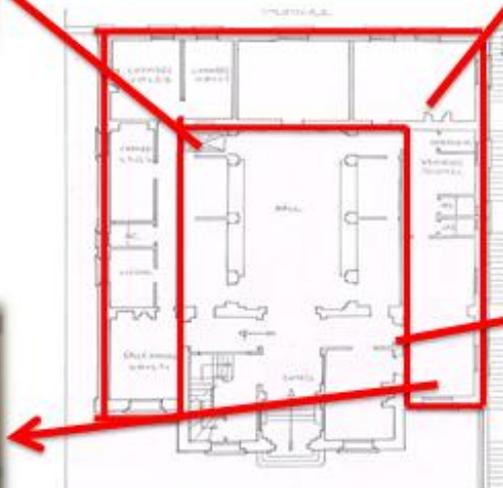


Source des plans service technique de la banque d'Algérie



Source des photos : présent par nous même en octobre 2014

L'espace périphérique du rez de chaussée (les bureaux) :

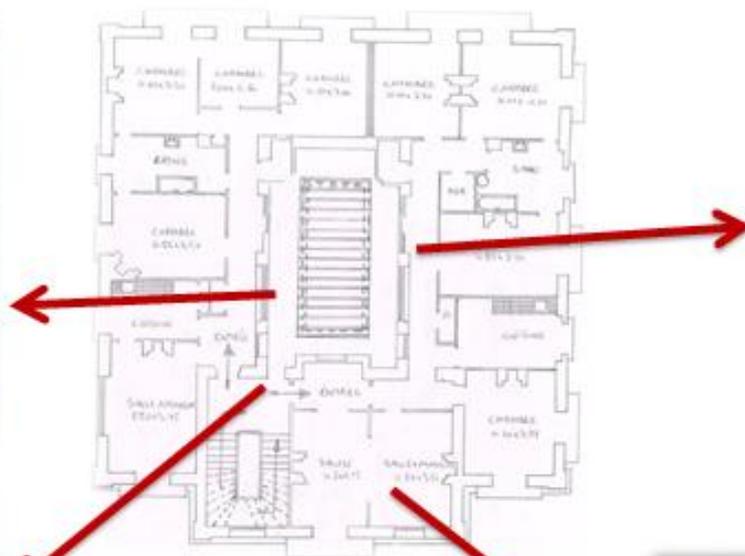
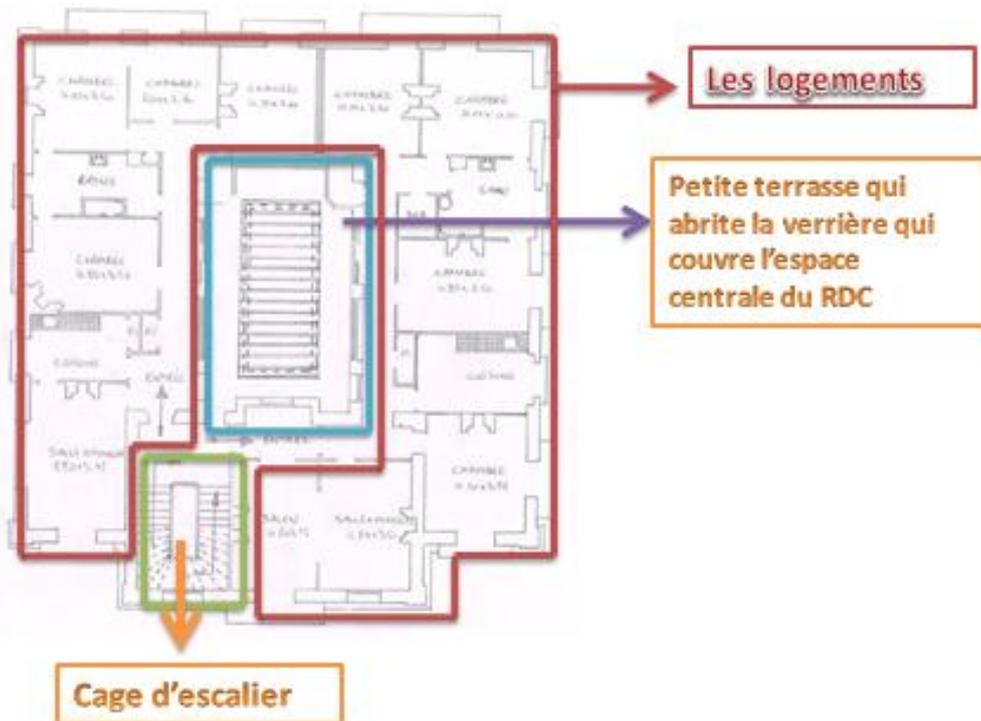


Source des plans service technique de la banque d'Algérie



Source des photos : présent par nous même en octobre 2014

• Plan du 1<sup>er</sup> étage :



Source: service de la banque d'Algérie

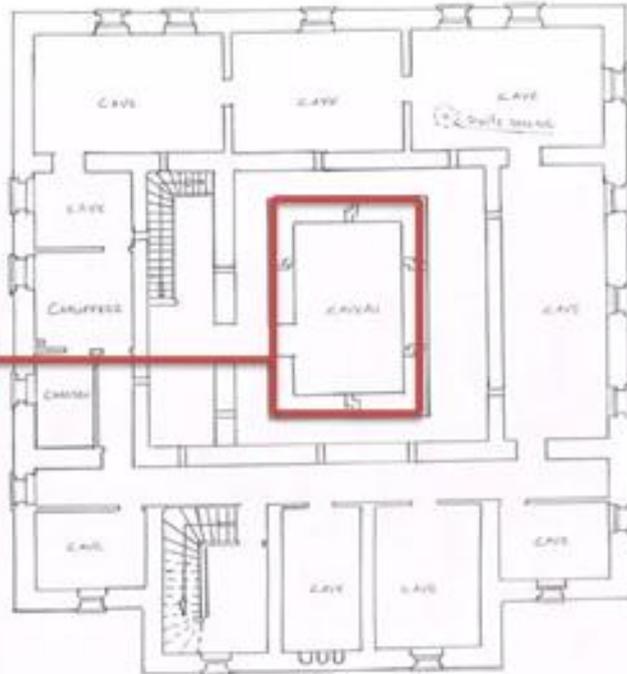
Les espaces du 1<sup>er</sup> étage :

Source: prise photo 2014



- Plan du 1<sup>er</sup> entresol:

L'espace le plus important c'est la ou on caché l'argent , il est entièrement fermé éclairé par de petites fenètre, un espace blindé, le système constructif utilisé est le mur porteur, c'est un étage qui sert a stocké de l'argent et les archives .



**Plan du 1<sup>er</sup> entresol**



Photo prise du 1<sup>er</sup> entresol :

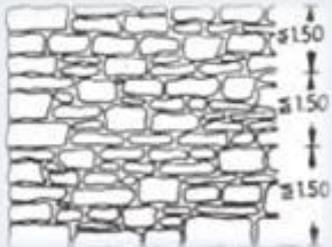
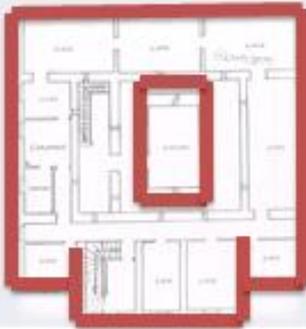


b) Système constructif :

✚ Le système constructif vertical :

✚ On a 3 types :

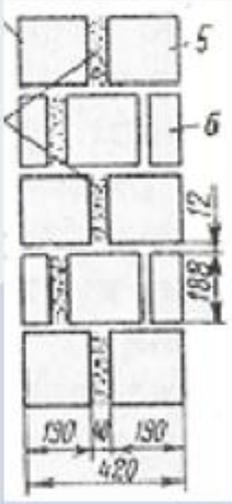
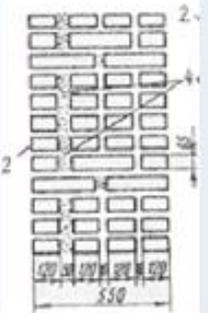
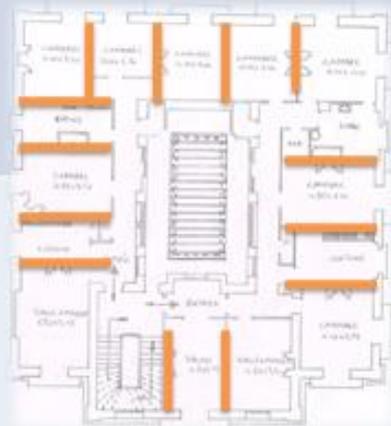
a) Les murs porteurs<sup>18</sup>:

Système structurel / système vertical (mur porteur)			
	Dessins	Photos	Matériaux
	<p>VUE EN PLAN</p> 		<p>c'est des murs porteurs faite en pierre de moellon , (des pierres non taillé de taille variante) , l'épaisseur des murs est de 80 cm au 2 sous sol et de 60 cm aux étages</p>
M1	<p>SECTION</p> 		<p>Le joint est composé de la terre et de la chaux .</p>
	<p>VUE DE FACADE</p> 		

<sup>18</sup> Dictionnaire raisonné du mobilier: Le costume médiéval Livre d'Eugène Viollet-le-Duc  
 Neuffer Edition 8  
 Livre Mittagge : les constructions en pierre, appareillage des murs en pierre  
 Comment on construit une maison Livre d'Eugène Viollet-le-Duc  
 Encyclopédie médiévale Livre d'Eugène Viollet-le-Duc  
 Source photos present par l'auteur

b) Les cloisons<sup>19</sup>:

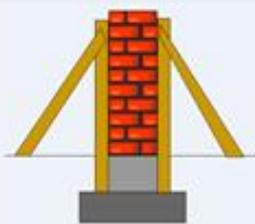
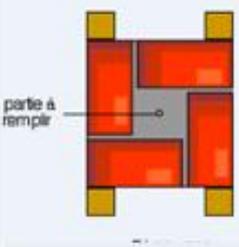
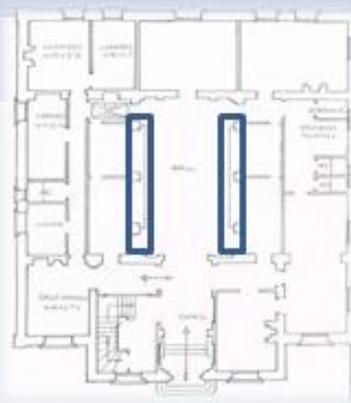
**Système structurel / système vertical (closant )**

	Dessins	Photos	Matériaux
	<p>VUE EN PLAN</p> 		<p>On les retrouve au RDC et au 1<sup>er</sup> étage , ce sont les murs de closant en brique d'épaisseur de 10cm, il serviront de séparation intérieure.</p>
<p>M3</p>	<p>VUE DE FACADE</p> 		<p>Le joint est de la terre et de la chaux .</p>

<sup>19</sup>Séjours de stage a la SMPC en 2013  
 Neuffer Edition 8  
 Livre Mittag : les constructions en brique, appareillage des murs en brique

c) Les points porteurs<sup>20</sup>:

Système structurel / système vertical (points porteur)

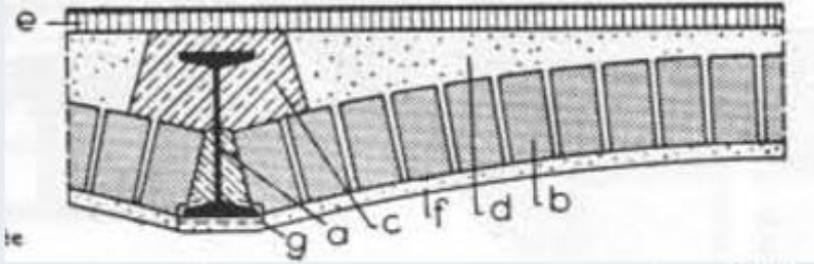
	Dessins	Photos	Matériaux
P.P1	<p>VUE DE FACADE</p> 		<p>On les retrouve au RDC au niveau de l'espace central d'accueil et de service, on compte 6 piliers de formes carré et de 40cm de largeurs,</p>
	<p>VUE EN PLAN</p>  <p>partie à remplir</p>		

<sup>20</sup> *Nouveau Larousse illustré*, 1898-1907

Marie-Christine Hellmann, *L'Architecture grecque*, Paris, Livre de poche, 1998 (nouvelle édition mise à jour : 2007).  
Neufer Edition 8  
Livre Mittag

✚ Le système constructif horizontal : (planchers)

✚ On a un seul système : le plancher en voutain<sup>21</sup> :

Système structurel / système horizontale (plancher)		
	Photos	Matériaux
		<p>En voutain de brique et avec des IPN métalliques en I ( au sous- sol sont découvert et au RDC et 1 er étage sont cache par un sous plafond )</p>
P1		
Dessins		

<sup>21</sup> Neuffer Edition 8  
Livre Mittage :type de plancher

Éléments architectoniques :



Se trouve au RDC , au niveau des portes , ou bien bordant l'espace centrale, et reposant sur des piédestal.

ces colonnes sont d'ordre inspiré de « l'ordre toscan », qui se manifeste au niveau de la base et du chapiteau, Leur utilisation donne l'aspect monumental et marque l'importance de l'espace, ou on veut accéder .



Les plafonds :



Les plafonds du RDC et du 1<sup>er</sup> étage sont décoré de molure en plâtre

## Les quichets :



Composé de 2 parties:

**Partie base:** Réalisée en bois (le aitre), et décoré de motifs florale .



**Partie haute:** c'est une clôture en verre percé a l'endroit des caisses ces dernières sont marqué par une ouverture en plein cintre et surmonté d'une décoration florale en fer forgé .



## Catalogue des carrelages :

Le carrelage (fais de ciment séché) diffère d'un étage a autre et d'une pièces a autre selon la fonction et l'importance des espaces ,

### Au RDC: on a 3 types de carrelage



Le carrelage qui couvre le sol de l'espace centrale publique , de motif géométrique (losanges et petits carré).



Le carrelage observé dans les cuisines et les salles de bain, constitué de petits carré vert et blanc alterné.

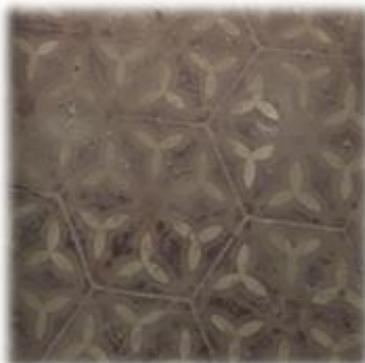


Le carrelage qui se trouve aux bureaux est de motifs floral



Une bande en marbre observé a chaque seuil d'une pièce (marque l'interruption d'une fonction et le début d'une autre .

### a l'étage:



Carrelage a Motifs floral qui se trouve au niveaux des chambres



La terrasse de l' édifice est couvert de céramique en terre cuite



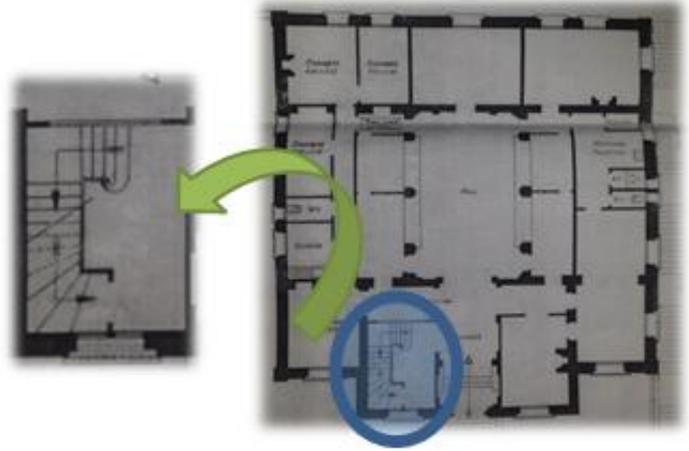
Le deuxième type de carrelage (a motif géométrique) se trouve au niveau des salle de bain et des cuisines et au niveau des couloire (espaces de transition)



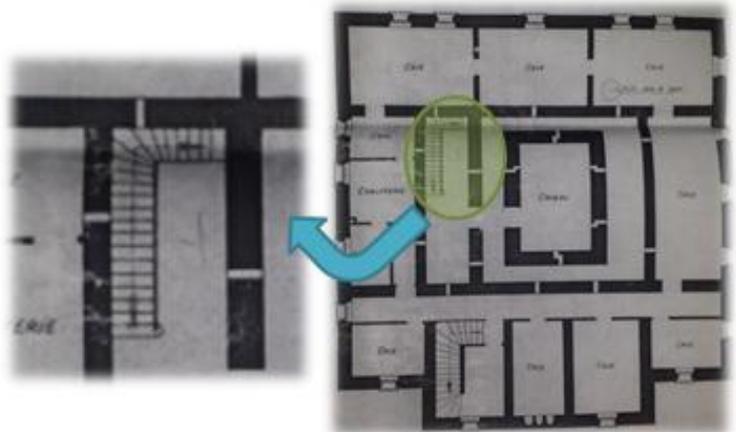
## Les Escaliers:

On compte 3 types d'escaliers

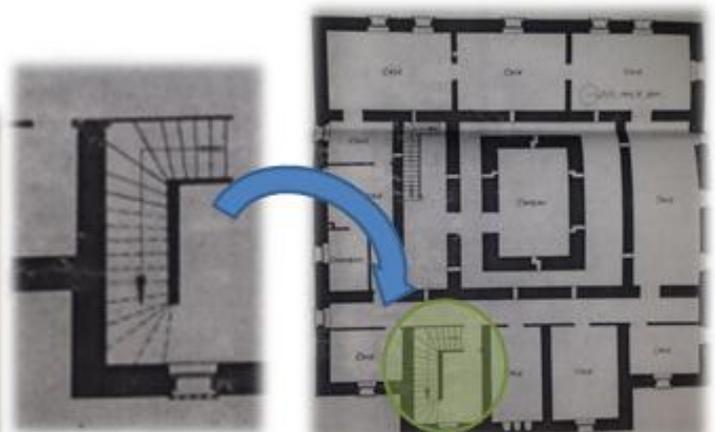
**Escalier quart tournant en haut avec palier :** qui se trouve a l'entrée, il sert de liaison entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage et l' étage de la terrasse.



**Deuxième type d'escalier** quart tournant milieu :  
C'est un escalier « secret » qui mène du RDC vers le caveau qui se trouve au sou sol



**Troisième type d'escalier** quart tournant milieu et bas :  
C'est un escalier qui se trouve au dessus du premier type d'escalier qui mène du RDC vers le sous sol



### **La conclusion :**

La naissance de l'architecture économique, qui se manifeste par la fondation d'une série de banques, aux styles architecturaux uniques, riches et majestueux, vient en répondant à l'introduction d'un nouveau système économique appliqué en Algérie au 19<sup>e</sup> siècle après que le sénatus-consultat soit mis en place, pour gérer la nouvelle politique économique introduite dans le pays.

Les toutes premières banques édifiées au 19<sup>e</sup> siècle, sont caractérisées par leur architecture majestueuse, témoignant de la puissance économique et la volonté exprimée par les autorités françaises d'imposer cette nouvelle politique économique qui n'est pas totalement méconnue, dans la société algérienne, vu qu'il y a eu des dars el mal dans lequel se sont manifestés des formes de pré d'argent.

L'Algérie déborde d'exemples de productions architecturales économiques datant du 19<sup>e</sup> siècle, mais à l'image du patrimoine mobilier colonial souffre du manque d'entretien total, malgré leurs potentiels esthétiques et architecturaux, et leur style néoclassique à influence italienne rare dans le pays.

Ma question de recherche va porter sur : **comment peut t on attirer les regards vers cette architecture économique témoin d'une époque décisive dans l'histoire du pays ?**  
**Comment peut t on redonner la valeur a toutes ces banques ?**

### **Bibliographie :**

LA VILLE DE KAIROUAN. ARCHÉOLOGIE URBAINE ET PATRIMOINE, Mourad Rammah, Conservateur de la Medina de Kairouan

THÈSE présentée par : Olivier RATCLIFFE  
pour obtenir le diplôme de, DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE, (Arrêté ministériel du 30 mars 1992).

Les villes maghrébines en situation coloniale, XIX-XX siècles. Urbanisme, architecture, patrimoine. Contribution au renouveau historiographique par  
L'archive Charlotte Jelidi.

L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : entre continuité et rupture Mlle Saïd Aïssa Kahina Encadrée par Dr Chabou Meriam (EPAU) Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, Algérie.

Fortifier Alger ? LE TERRITOIRE DE LA COLONIE EN DEBAT VERS 1840 , Helene Blais, université de Nanterre-paris

CONFERENCE COLONIAL ET POSTCOLONIAL DE LA PLANIFICATION URBAINE EN AFRIQUE, BELKHEMSA Belkacem<sup>1</sup>, DJELAL Nadia<sup>2</sup> La planification urbaine en Algérie face aux défis contemporains. Entre discours et réalité. Cas de la ville Tizi-Ouzou.

ARCHITECTURE DU MAROC, Revue, n°17, 2004.

DAVID Jean-Claude, Le patrimoine, architectures et espaces, pratiques et comportements : Les souks et les khans d'Alep, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73,74, 1994, p.190.

MOUHLI Zoubeir, Le droit au patrimoine, article paru au journal La Presse, du 13 Février 2012.

BITTAR Kamal, La coopération internationale et le rôle local pour la réhabilitation de la vieille ville d'Alep

CASTEX JEAN, DEPAUL JEAN CHARLES, PANERAI PHILIP, 1980 : « Forme Urbaine, De l'îlot à la barre », Edition. Dunod, Paris.

Choay Françoise, « l'allégorie du patrimoine », Edition le seuil, paris 1992, (272 pages)

### **Reference plans et façades :**

Relevé réalisé par l'auteur le 14/10/2014 et le 17/ 10 /2014, après visite de l'édifice.

Toutes les photos sont présent par l'auteur au 12/10/2014



